



Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public
de vos rivières**

●
●
●
**IDÉE
EAU**

●
●
●
Numéro :

61

Septembre 2026

À la station du SIAH, une nouvelle étape pour l'énergie !

Après le biogaz et la récupération de chaleur, des panneaux
solaires viennent compléter le dispositif



- ✓ Biogaz injecté dans le réseau de ville
- ✓ Chaleur envoyée vers le réseau urbain
- ✓ Énergie solaire produite sur site



Édito

Benoît Jimenez
Président du SIAH
Maire de
Garges-lès-Gonesse

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce nouveau numéro d'Idée Eau marque le début d'une nouvelle mandature, résultat d'un long processus démocratique depuis l'échelle municipale jusqu'à la strate intercommunale technique que notre syndicat représente dans les domaines de l'assainissement et de la gestion des rivières Croult et Petit Rosne.

La protection des personnes et des biens face aux inondations, l'amélioration du bien-être collectif à travers les projets de restauration des milieux aquatiques, ainsi que notre réactivité face aux dysfonctionnements des réseaux d'assainissement et aux conséquences des événements météorologiques resteront nos enjeux majeurs. Dans un contexte économique contraint, nous devons plus que jamais veiller à l'efficacité de chaque euro public dépensé. Cette exigence doit toutefois tenir compte des contraintes propres au fonctionnement d'un syndicat comme le SIAH et de la nécessité impérieuse de conserver, au sein de nos équipes, une expertise mobilisée en permanence au service de chacune et chacun d'entre vous.

Je vous souhaite une belle lecture.

🚨 Astreinte 24h/24h - 7j/7j

Le S.I.A.H. met à votre disposition un répondeur d'astreinte.

En cas d'urgence liée à un problème de pollution ou d'inondation, composez le :

0139 86 06 07

et laissez un message précis sur le répondeur, sans oublier de bien spécifier vos coordonnées.

Le répondeur automatique alertera l'agent d'astreinte qui vous rappellera immédiatement et prendra toutes les dispositions pour donner suite à votre appel.

LE SIAH EN bref

Le SIAH est un service public qui poursuit deux objectifs : la restauration écologique des cours d'eau et la réduction du risque inondation. Le territoire d'action du SIAH, d'une superficie de 20 000 hectares, correspond aux bassins versants des rivières du Croult et du Petit Rosne.

Restaurer durablement la qualité des rivières

Le SIAH est engagé dans un programme de renaturation des cours d'eau à long terme visant à restaurer des tronçons de rivière ayant été, dans le passé, bétonnés, canalisés voire enterrés. Il est également engagé dans des actions visant à protéger les cours d'eau et les zones humides des différentes pollutions qui les souillent. C'est à ce titre que le SIAH assure également l'assainissement des eaux usées sur l'ensemble de son territoire.



Favoriser le retour d'une biodiversité

Cette recherche permanente et affirmée de la reconquête, y compris sociale, du Croult et du Petit Rosne, se traduit par une politique de préservation de la biodiversité, tant animale que végétale, autour des cours d'eau et des zones humides du territoire. L'objectif à terme est de recouvrer un bon état écologique des rivières après des décennies d'agressions multiples de ce patrimoine aquatique précieux et fragile.



Limiter les risques d'inondation

Cette mission se traduit, outre l'engagement dans la réduction de l'impact de l'imperméabilisation des surfaces, par la gestion de bassins de retenue des eaux pluviales, dont beaucoup sont équipés de systèmes de contrôle à distance afin d'optimiser la gestion des ouvrages à l'échelle de l'ensemble du bassin versant du Croult et du Petit Rosne, échelle pertinente inscrite dans les politiques publiques depuis la loi sur l'Eau de 1964.



En savoir +

SIAH Croult et Petit Rosne

> <https://www.siah-croult.org>



La station du SIAH

> <https://www.lastationdusiah.fr>



Facebook

> <https://www.facebook.com/siahcroult>



LinkedIn

> <https://www.linkedin.com/in/siah-du-croult-et-petit-rosne-427b3a229>



Idée Eau : rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonneuil-en-France
Directeur de la publication : Benoit Jimenez
Rédacteur en chef : Eric Chanal
Rédacteurs : Service communication
Téléphone : 0130 1115 15
E-mail : info@siah-croult.org

Conception graphique : ACRV - www.acrv.fr

Réalisation : Agence RDVA - www.rdva.fr

Photos : D.R. - Shutterstock - SIAH

Tirage : 133 000 exemplaires

Imprimerie : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne ISSN 1635-4788

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Le SIAH installe sa nouvelle gouvernance

Le 11 mai 2026, le comité syndical du SIAH s'est réuni pour élire son président et ses vice-présidents. Cette séance d'installation a marqué l'ouverture d'un nouveau mandat pour la gouvernance du syndicat. À son issue, Benoit Jimenez a été élu président du SIAH.

Comme dans de nombreux établissements publics de coopération intercommunale, la gouvernance du SIAH repose sur des élus représentant les communes du territoire via, la plupart du temps, les communautés d'agglomération et de communes auxquelles ces communes adhèrent. Réunis au sein du comité syndical, ils participent à la définition des orientations du syndicat et au suivi de ses grandes politiques publiques, qu'il s'agisse notamment de gestion des milieux aquatiques, de prévention des inondations ou d'assainissement. Autour du président, quinze vice-présidents ont été élus. Leurs délégations, définies ensuite en Bureau syndical, traduisent la diversité des champs d'intervention du SIAH.

- Maurice Maquin, maire adjoint de Villiers-le-Bel : 1^{er} vice-président chargé des projets GEMAPI.
- Jean-Pierre Lechaptois, conseiller municipal de Moisselles : vice-président chargé des projets GEMAPI.
- Christiane Aknouche, conseillère municipale de Baillet-en-France : vice-présidente chargée des finances.



- Hasan Karadag, maire de Fontenay-en-Parisis : vice-président chargé des projets d'assainissement.
- Fernando de Sousa, maire du Plessis-Gassot : vice-président chargé des projets d'assainissement.
- Cyril Mougeot, conseiller municipal de Sarcelles : vice-président chargé des projets d'assainissement.
- Tony Fidan, maire adjoint d'Arnouville : vice-président chargé de l'hygiène et de la sécurité.
- Cathy Cauchie, conseillère municipale de Villeron : vice-présidente chargée des affaires juridiques et du foncier.
- Cécile Calas, conseillère municipale de Bouqueval : vice-présidente chargée de la politique de l'eau en milieu rural.
- Jean Samat, maire adjoint de Gonesse : vice-président chargé de l'éducation et de la pédagogie.

- Fabio Lunazzi, maire de Le Thillay : vice-président chargé de la recherche et de l'innovation.
- Pedro Travisco, conseiller municipal de Louvres : vice-président chargé de la station de dépollution des eaux usées.
- Nadège Ferté, maire de SaintWitz : vice-présidente chargée de l'urbanisme et du SAGE.
- Éric Battaglia, maire d'Ézanville : vice-président chargé de l'urbanisme et du SAGE.
- Serge Brianchon, maire adjoint de Montmorency : vice-président chargé des relations aux institutions.

Cette nouvelle gouvernance accompagnera les actions du SIAH dans la conduite de ses missions de service public, au service de la qualité de l'eau, de la prévention des inondations, de l'assainissement et de l'équilibre des milieux aquatiques sur l'ensemble du territoire.

Année scolaire 2025/2026 : plus de 5 500 élèves sensibilisés à l'eau

Au cours de l'année scolaire 2025/2026, 225 classes ont été accueillies dans le cadre des animations proposées par le SIAH, soit 5 510 élèves au total. Parmi les classes accueillies, 129 ont visité la station de dépollution, soit 3 110 élèves, tandis que 96 classes, représentant 2 400 élèves, ont suivi l'animation de découverte de la zone naturelle sensible du Vignois. Ce bilan illustre l'intérêt des établissements scolaires du territoire pour ces visites, qui abordent l'eau à travers des approches concrètes et adaptées aux élèves.

À la station de dépollution, les visites visent à faire comprendre le cycle de l'eau et, surtout, ce que deviennent les eaux usées après leur collecte. Elles permettent de rendre plus visible un parcours souvent mal connu du grand public : celui de l'eau après son usage quotidien. Les thématiques de la pollution, des usages de l'eau et du traitement des eaux usées y sont abordées de manière pédagogique. Cette découverte est d'autant plus utile que de nombreux habitants pensent encore, à tort, que les eaux usées sont recyclées en eau potable. La visite aide justement à mieux comprendre les différentes étapes du traitement et la place de la station dans ce parcours.

Au Vignois, l'approche est différente. Proposées aux CM1, CM2 et 6^e du territoire, ces visites animées par Planète Sciences sont consacrées à la découverte des fonctions d'un espace naturel et à l'observation de la faune et de la flore. Elles permettent aux élèves de mieux comprendre

ce que représente un site comme celui-ci : un milieu vivant, riche en biodiversité, mais aussi un espace utile à la collectivité. Dans les deux cas, le SIAH facilite la participation des classes du territoire, notamment par la prise en charge du transport en bus et par la mise à disposition de supports pédagogiques.

À travers ces animations gratuites, l'objectif est clair : donner aux jeunes générations des repères concrets pour comprendre les enjeux liés à l'eau, aux milieux naturels et aux équipements publics qui participent à leur préservation.





Une géographie façonnée par l'eau

Architecte diplômé de l'ENSA Paris-Malaquais, Bastien Ung développe une pratique mêlant architecture, urbanisme et dessin. Dans chaque numéro, à travers un texte et une photographie, il nous invite à découvrir les formes visibles ou discrètes que prend l'eau sur notre territoire, entre observation et sensibilité.



Les deux bassins versants des rivières du Croult et du Petit Rosne sont liés par l'histoire; celle au très long cours de leurs sols. En deçà de la ville, du quartier ou de la rue, ce que partagent les habitants et habitantes de ce territoire, c'est une géographie. Nous ne la ressentons pas nécessairement au quotidien, car pour voir et sentir physiquement ce lien intime qui nous lie aux reliefs de la terre, il faut d'abord exercer sa sensibilité aux pentes et aux horizons. Cette géographie, nous ne sommes pas les seul-es à en suivre les lois. En effet, il existe une manière simple et détournée d'en faire l'expérience: en suivant l'eau et ses remous.

Il s'agit d'abord de tout simplement regarder l'eau couler dans la rue, quand le temps est à la pluie, le long de cette partie de la chaussée qui lui est toute dédiée et qu'on appelle l'accotement - cette toute petite section de pente entre l'asphalte et le trottoir qui guide l'eau pluviale de surface vers les avaloirs où elle devient souterraine. Si, comme l'eau, vous continuez à vous laisser guider par la gravité en suivant la pente naturelle du terrain, le long des rues, à un moment ou un autre, vous retrouverez le fond de la vallée, là où toutes les eaux se retrouvent et forment une rivière.

Ce cheminement naturel de l'eau qui part du ciel est aussi vrai pour les eaux qui, elles, proviennent de nos maisons et appartements, de nos cuisines et salles de bains. L'eau, qui est dite usée, descend la même pente dans un chemin parallèle à

celui des eaux pluviales et coule, elle aussi, au fond de la vallée avant de rejoindre la station d'épuration du SIAH. C'est cela un bassin versant: une entité géographique définie par le fonctionnement de l'eau, son ruissellement, son écoulement, son infiltration, sa stagnation...

Cette vision du territoire est unanimement partagée par les membres du SIAH mais est-ce aussi la vôtre? Cette présente chronique, qui paraîtra à intervalles réguliers, aura pour but de partager ces fausses évidences afin de créer un cadre de compréhension commun autour de l'eau. Alors que nous avons vécu un été marqué par des canicules et une sécheresse historique, prenons le temps de réfléchir à cet élément vital afin de remettre au cœur de nos modes de vie le soin qu'il mérite.





À la station
du SIAH, le solaire
complète le mix
énergétique

Sur une station de dépollution, on pense d'abord au traitement des eaux usées. On imagine moins spontanément un site capable de produire, récupérer et valoriser différentes formes d'énergie. C'est pourtant la logique suivie par le SIAH depuis plusieurs années. Avec l'installation récente de panneaux solaires sur la station, une nouvelle étape est franchie : celle d'un mix énergétique local, fondé sur plusieurs solutions complémentaires.

Produire de l'énergie à partir des ressources du site

La station du SIAH (lastationdusiah.fr) n'est pas seulement un équipement de service public essentiel au traitement des eaux usées. C'est aussi un lieu où certaines ressources, longtemps considérées comme des déchets, peuvent être valorisées.

C'est le cas des boues d'épuration, qui permettent de produire du biométhane. Une partie de ce gaz est utilisée directement sur place pour contribuer au fonctionnement des installations. Le reste, en grande majorité, est injecté dans le réseau de gaz de ville. Autrement dit, l'activité de la station participe aussi à une production d'énergie utile au territoire.

Récupérer la chaleur là où on ne l'attend pas

Autre levier mobilisé : la chaleur contenue dans les eaux usées traitées. En effet, ces eaux conservent une énergie thermique récupérable grâce à des équipements adaptés. Cette chaleur peut ensuite être utilisée pour

répondre à des besoins concrets, notamment pour le chauffage de son siège administratif, mais cette dynamique s'étend aussi à l'échelle du territoire, avec la participation de la station au réseau de chaleur urbain à Garges-lès-Gonesse, en complément de la géothermie.

Le solaire, une nouvelle brique du dispositif

L'installation récente de panneaux solaires vient désormais renforcer cet ensemble. Au total, 2 800 panneaux ont été installés, dont la plus grande partie sur les terrasses techniques des bâtiments de la station de dépollution des eaux usées. L'ensemble représente une surface couverte de 5 575 m².

La production attendue est d'environ 1 GWh par an, soit près de 10 % de la consommation électrique de la station. Autre point important : la totalité de l'énergie produite sera autoconsommée. Il ne s'agit donc pas d'une production destinée à la revente, mais d'un moyen de couvrir directement une partie des besoins du site avec une énergie renouvelable

produite sur place. Cette nouvelle production ne remplace pas les autres dispositifs déjà en place ; elle les complète. C'est tout l'intérêt de cette approche. Au lieu de reposer sur une seule source d'énergie, la station combine plusieurs solutions : biométhane, récupération de chaleur et désormais solaire. Ce choix permet de diversifier les apports, de mieux maîtriser les consommations et de renforcer l'équilibre énergétique global du site.

Réduire les consommations pour mieux maîtriser le coût du service

Traiter les eaux usées reste la mission première de la station. Mais dans un contexte où les enjeux énergétiques pèsent fortement sur le fonctionnement des équipements publics, chaque gain de performance compte. En valorisant les ressources disponibles sur place et en intégrant désormais l'énergie solaire à son fonctionnement, le SIAH poursuit une démarche concrète : mieux maîtriser ses consommations pour contribuer à contenir le coût du service d'assainissement.



Territoire

2026-2030 : notre territoire passe à l'action pour l'eau



LE SAGE
fixe le cap



LE CONTRAT DE TERRITOIRE
programme et finance



LES ACTEURS LOCAUX
réalisent les projets



5 ANS
2026-2030



103
ACTIONS



169
MILLIONS
D'EUROS



34
SIGNATAIRES

Face aux défis liés à l'eau, au changement climatique et à l'aménagement du territoire, les réponses ne peuvent plus être menées de façon isolée. Elles doivent s'inscrire dans une stratégie commune, construite à l'échelle du bassin hydrographique. C'est tout l'intérêt du contrat de territoire Croult-Engbien-Vieille Mer 2026-2030 : rassembler les acteurs du territoire autour d'un programme partagé, pour faire avancer concrètement les projets en faveur de l'eau et des milieux aquatiques.

Ce contrat constitue le prolongement concret du SAGE, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Là où le SAGE fixe les grandes orientations, le contrat de territoire organise leur mise en œuvre à travers des actions programmées, suivies dans le temps et portées collectivement. Il permet ainsi de passer d'une logique de planification à une logique d'action.

Pour la période 2026-2030, le programme représente 103 actions pour un montant global de 169 millions d'euros. Il s'articule autour de cinq grands enjeux : redonner de la place à l'eau dans l'aménagement, restaurer les milieux aquatiques et leurs fonctions, améliorer la qualité des eaux superficielles, préserver les eaux souterraines et économiser la ressource, et mobiliser les acteurs du territoire.

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) représente 41 % des coûts du programme

d'action, les eaux pluviales 29 % et l'assainissement 28 %. Cette répartition montre combien la gestion de l'eau repose sur plusieurs leviers complémentaires, de la prévention des inondations à la qualité des milieux, en passant par les réseaux et les usages.

Cette démarche s'appuie sur une dynamique collective. Trente-quatre signataires y participent : intercommunalités, départements, syndicats, établissements publics territoriaux, communautés d'agglomération, métropole, communes, aménageurs et acteur économique. Tous s'engagent à mettre en œuvre les actions prévues, à respecter le calendrier et à mobiliser les financements nécessaires.

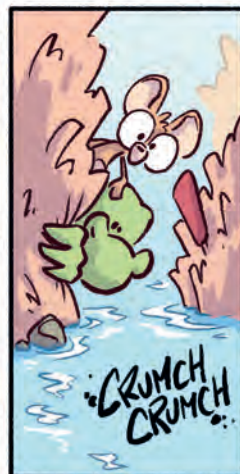
Le contrat de territoire constitue aussi un levier concret pour les porteurs de projet. Co-porté avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, il permet de donner un cadre prioritaire aux opérations dans l'attribution des

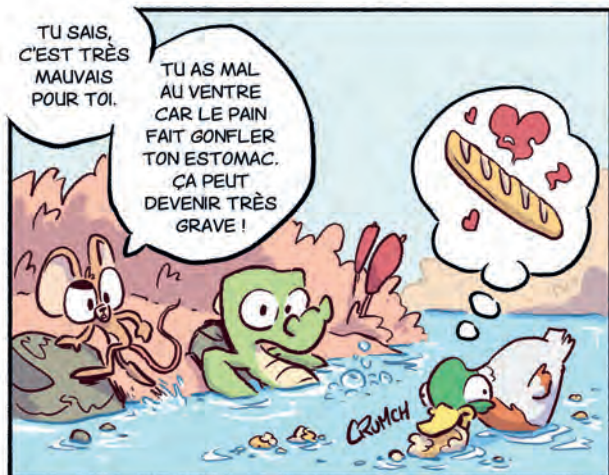
aides, sous réserve de leur éligibilité. Un atout important pour accompagner, dans la durée, des projets plus cohérents et plus ambitieux en faveur de l'eau et du climat.

Le contrat de territoire en chiffres

- **2026-2030** : période couverte par le contrat
- **103** actions programmées
- **169 M€** d'investissements
- **34** signataires engagés
- **5** grands enjeux structurent le programme
- **41 %** des investissements consacrés à la GEMAPI
- **29 %** des investissements dédiés aux eaux pluviales
- **28 %** des investissements consacrés à l'assainissement

CROCO
ET LE CANARD





Travaux en cours



Arnouville :

Réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées ainsi que la mise en conformité des branchements rue Pierre Brossolette et rue Saint-Juste.

Démarrage : 1^{er} août 2026 pour une durée de 2 mois.

Montant : 399 611,30 € HT

Gonesse :

Réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue Saint-Nicolas sur la commune de Gonesse.

Démarrage : 1^{er} septembre 2026 pour une durée de 5 mois

Montant : 877 099,26 € HT

Gonesse :

Renaturation du Croult Place Charles de Gaulle, Parc de Coulanges et Îlot Jaurès.

Démarrage en février 2026 pour une durée de 12 mois.

Montant : 3 086 748,24 € HT

Sarcelles :

Cèdre bleu : Renaturation du Petit Rosne et du Rû de la Marlière.

Démarrage novembre 2025 pour 11 mois.

Montant : 2 286 340,72 € HT.

Sarcelles :

Réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales ainsi que la mise en conformité des branchements (Place du 11 novembre, Impasse Maffliatte, Rue Pierre Brossolette, Boulevard du Général de Gaulle).

Démarrage en juin 2026 pour une durée de 9 mois.

Montant : 2 257 500 € HT



Les chantiers de réhabilitation s'inscrivent dans la politique patrimoniale de gestion des canalisations menée par le SIAH sur son périmètre de compétence, afin de limiter les impacts environnementaux et d'améliorer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques.



Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

**Le service public
de vos rivières**



Numéro :

61 **IDÉE
EAU**

0130 1115 15

info@siah-croult.org
www.siah-croult.org

S.I.A.H. des vallées
du Croult et du Petit Rosne
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonneuil-en-France

